



Edito

Ne pas se presser.

Prendre le temps de mûrir un projet, d'en construire les étapes, d'identifier les clés de réussite... Cela permet d'éviter des erreurs et de gagner en efficacité une fois le projet lancé.

C'est ce que nous avons fait depuis la validation du diagnostic, alors que l'avancement du SAGE semblait au point mort.

Nous voulions une concertation ambitieuse et innovante : il fallait en définir les modalités. Nous manquions de connaissances sur le sujet préoccupant de l'érosion et des inondations : nous avons lancé une étude hydraulique et sédimentaire, dont les résultats alimenteront le volet « risques » du SAGE.

Il est maintenant temps de reprendre collectivement l'élaboration du SAGE. C'est le moment où la collaboration de tous est indispensable, pour construire un document et une dynamique qui répondent aux enjeux du territoire et aux besoins de chacun.

Bonne lecture !

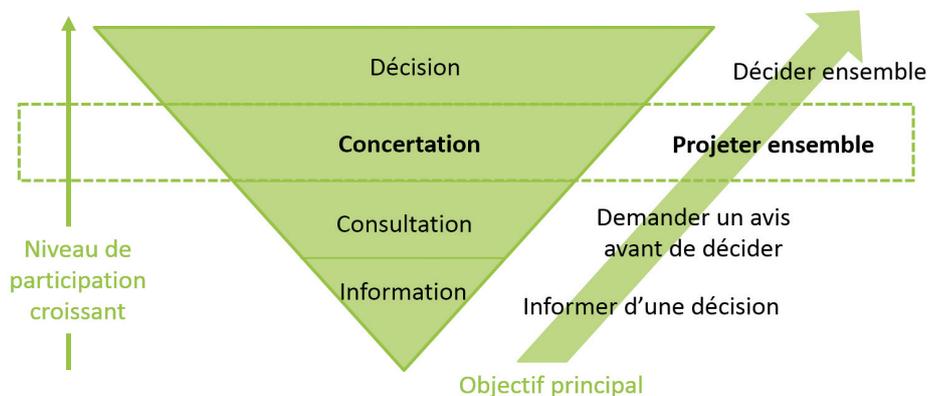
Thierry SPAS,  
Président de la Commission  
Locale de l'Eau du SAGE  
Scarpe amont

## VOUS AVEZ DIT « CONCERTATION » ?

La concertation est de plus en plus présente dans l'action publique. Pourtant, le principe est encore mal connu. Est-elle un support pour convaincre l'autre ? Ou un moyen pour l'écouter et s'en rapprocher ?

### Construire ensemble

La concertation permet de « construire ensemble ». Cette démarche va plus loin que le cas restreint d'une consultation, dont le but est uniquement de collecter des avis.



### La Commission Locale de l'Eau, noyau décisionnel du SAGE

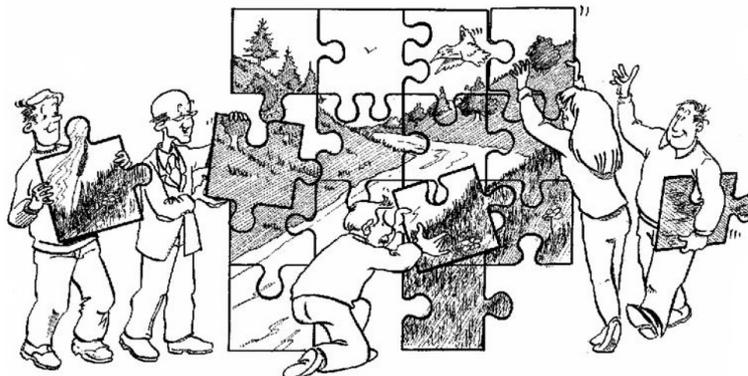
La Commission Locale de l'Eau (CLE) est le noyau décisionnel du SAGE. C'est à elle que reviendra la validation du projet de SAGE in fine.

Il lui appartient également de faire émerger une coopération et des synergies entre les acteurs concernés par le SAGE. Cela renforcera la pertinence du SAGE, facilitera l'acceptation future de ce dernier, permettra de créer ou de renforcer le lien social entre usagers et de préparer la mise en mouvement des parties prenantes.

### Un processus à la carte

Il ne suffit pas de mobiliser des outils participatifs pour réussir une concertation. L'itinéraire de la concertation doit être adapté au contexte, aux enjeux et construit avec les acteurs.

Une telle concertation permet souvent d'économiser au territoire et à l'environnement le coût du conflit, du blocage et de la non-gestion de certains problèmes environnementaux.



« Chacun apporte sa contribution à la gestion de l'eau »  
(Source : La Gestion Intégrée de la Ressource en Eau décryptée, par F. Rosillon)

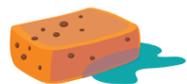
## LE DOSSIER

### LES ZONES HUMIDES, DES MILIEUX PRÉCIEUX

Les zones humides sont des écosystèmes à l'interface entre les milieux terrestres et aquatiques. Elles sont caractérisées par la présence d'eau de façon plus ou moins continue (bordures de lacs et de cours d'eau, bras morts, mares, marais intérieurs, landes humides, tourbières, forêts, prairies humides, etc.). Par leurs fonctions hydrologiques, épuratrices et écologiques, ces zones humides rendent des services dont l'homme peut volontairement ou involontairement tirer parti.

#### Les zones humides rendent de multiples services

L'érosion hydrique des sols résulte d'un processus d'arrachement, de transport et de dépôt des particules de sol.



#### • Régulation des inondations et soutien d'étiage

Les zones humides sont intimement liées à l'eau et à sa dynamique. Ces espaces entre terre et eau sont de véritables éponges naturelles, se gorgeant d'eau en période de pluie, pour la restituer ensuite progressivement à l'atmosphère, au réseau hydrographique de surface (cours d'eau, plans d'eau) et aux nappes phréatiques. Elles contribuent ainsi à réguler les événements extrêmes (crues, étiages) et rechargent les nappes, dans lesquelles se fait la majorité des prélèvements.



#### • Valorisation économique

Elles peuvent assurer une production végétale exploitable directement (fourrage, taillis/exploitation forestière, chasse...) ou utilisable par l'intermédiaire des filières d'élevage.



#### • Accueil de biodiversité

Bien qu'elles ne représentent que 5 à 10 % du territoire, elles abritent 35 % des espèces rares et en danger. En France, la moitié des oiseaux et un tiers des espèces végétales dépendent de leur existence<sup>1</sup>.



#### • Amélioration de la qualité de l'eau

Elles retiennent les matières en suspension, réduisent les concentrations en nutriments et dégradent certaines substances toxiques. Les zones humides ont un pouvoir d'épuration qui permet une économie de traitement de l'eau potable estimée à 2 000 euros par hectare et par an<sup>2</sup>.



#### • Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Elles stockent du carbone sous forme organique et évitent ainsi les émissions de dioxyde et monoxyde de carbone.



#### • Valorisation socioculturelle

Elles sont le support d'activités récréatives (découverte naturaliste, pêche, chasse) et font partie du patrimoine historique, culturel et naturel.

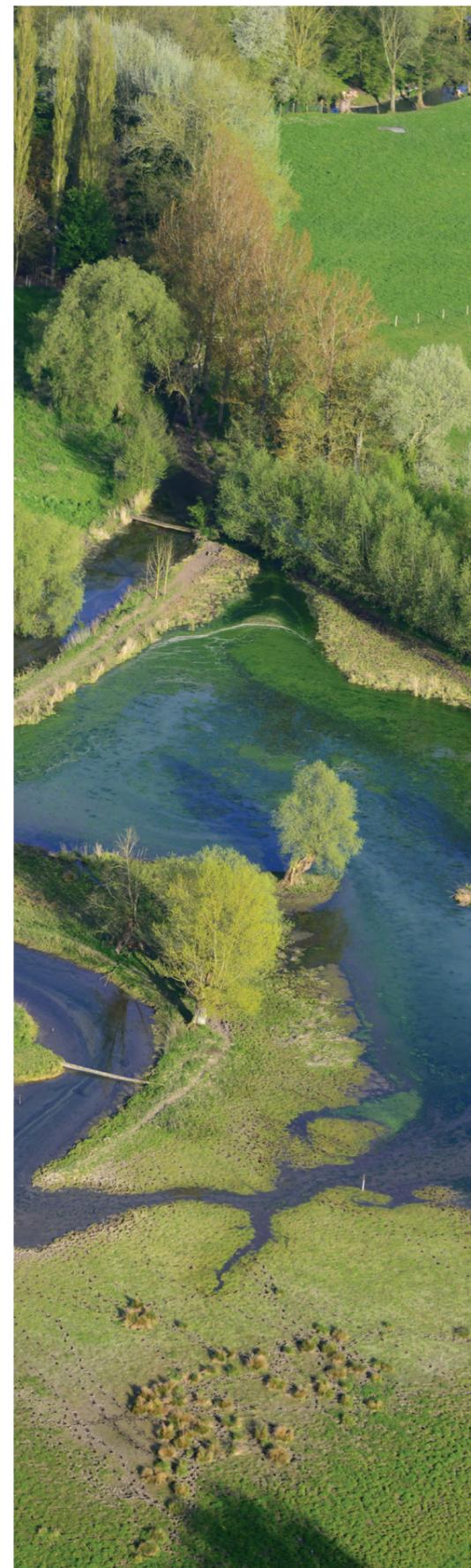
#### Pourtant les surfaces ne cessent de diminuer

Les zones humides sont des écosystèmes précieux jouant un rôle essentiel. Pourtant, ces milieux sont menacés. Leur surface ne cesse de se réduire : près de 67 % des zones humides métropolitaines ont disparu depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle, dont la moitié entre 1960 et 1990<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Source : Plan national pour les zones humides (1995)

<sup>2</sup> Source : Evaluation économique des services rendus par les zones humides (Aoubid et Gaubert, 2010)

<sup>3</sup> Source : Les zones humides : un enjeu national – Bilan de 15 ans de politiques publiques (MEEDDM, 2009)



#### Des aides existent

De nombreuses structures peuvent apporter un soutien financier ou technique aux maîtres d'ouvrage qui souhaitent intervenir sur des zones humides.

#### • L'Agence de l'eau et la Région Hauts-de-France accordent des subventions

L'Agence de l'eau peut apporter jusqu'à 70% de subvention pour l'acquisition foncière, la réalisation d'études et les travaux de restauration. Elle attribue également des aides directes aux agriculteurs via les Mesures Agri-Environnementales et le Plan Végétal Environnement, ou des appels à projets ayant par exemple pour objet la reconversion de terres arables en prairies.

La Région peut aussi accompagner les maîtres d'ouvrage pour leurs projets de restauration de zones humides, notamment via le fond européen de développement régional (FEDER).

#### Informations & contact

Agence de l'eau Artois Picardie  
Estelle Chevillard  
e.chevillard@eau-artois-picardie.fr  
03 27 99 90 31

Région Hauts-de-France  
Direction de la biodiversité  
Service milieux naturels  
03 74 27 00 00

#### • L'Établissement Public Foncier aide les collectivités à acquérir et restaurer des zones humides

L'Établissement Public Foncier (EPF) Nord Pas-de-Calais accompagne les collectivités qui souhaitent acquérir un foncier dégradé ou en déshérence, notamment des zones humides, en vue de les restaurer. Plusieurs hectares de zones humides ont ainsi été créés sur d'anciens sites industriels (terrils miniers et gravières essentiellement). Le démontage d'anciennes piscicultures est en projet. L'intervention de l'établissement se fait dans le cadre de conventions passées avec les collectivités territoriales : l'EPF fait l'acquisition des terrains, étudie les possibilités de requalification et réalise les travaux de désartificialisation/démolition. Il finance toute l'ingénierie et une grande partie des travaux sur ses fonds propres. Les terrains sont ensuite revendus à la collectivité avec laquelle l'EPF a signé une convention opérationnelle, ou à l'un des partenaires qu'elle aura désigné (Département, Conservatoire d'espaces naturels, Syndicat de rivière...)

#### Informations & contact

Patricia Dubois  
p.dubois@epf-npdc.fr  
Guillaume Lemoine  
g.lemoine@epf-npdc.fr



## • NaturAgora propose une assistance technique pour créer des mares et les restaurer

NaturAgora, une association située dans l'Aisne, propose gratuitement une assistance technique aux collectivités et propriétaires privés des Hauts-de-France pour des projets de création, valorisation, restauration, entretien ou aménagement de mares.

NaturAgora peut également vous accompagner sur les aspects financiers et administratifs.

### Informations & contact

Thomas Devys  
t.devys@naturagora.fr  
03 23 23 40 77

## • Le CPIE accompagne les collectivités en amont et tout au long de leurs projets

Le CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement) Villes de l'Artois accompagne les collectivités pour le montage de projets, la mise en place de plans de gestion, la restauration de site en chantier participatif, la réalisation d'inventaires, l'animation de site, la recherche de financements, etc.

### Informations & contact

Claire Fonteneau  
claire.fonteneau@cieu.org  
03 21 55 92 16

## Les grenouilles déjà de retour

La commune de Berles-Monchel a récemment restauré une ancienne peupleraie. « Nous voulions recréer un espace naturel au cœur du village » explique Jean-Jacques Thellier, le maire de la Commune.

Après exploitation des peupliers par le propriétaire, la commune a acheté cette parcelle de 6 200 m<sup>2</sup>. « Nous avons recréé une prairie et aménagé plusieurs mares. Nous avons aussi créé un cheminement piétonnier pour valoriser le site, tout en le préservant ».

L'opération a coûté 74 000 €, pour l'acquisition de la parcelle, la réalisation des inventaires et les travaux. Le tout subventionné à 80% par l'Agence de l'eau et la Région.

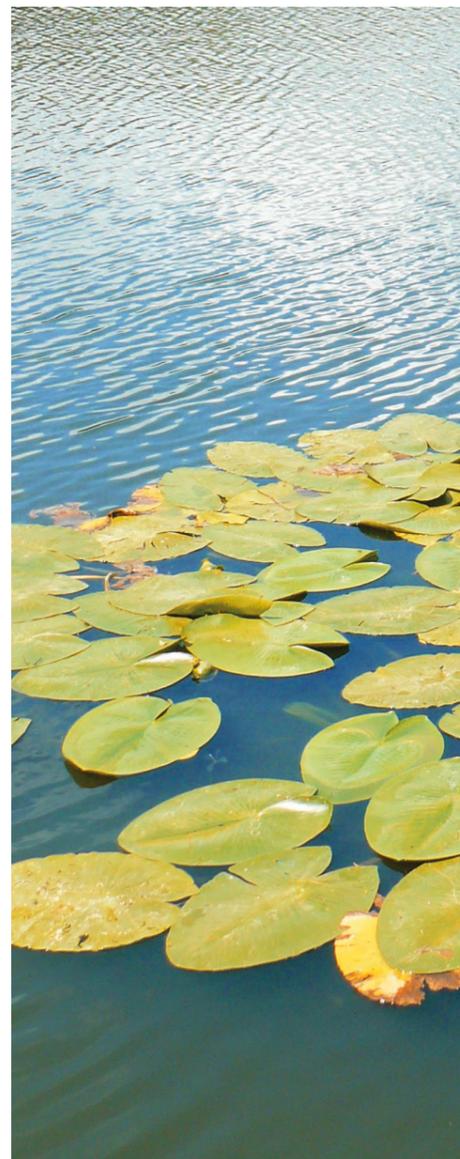
« Les travaux se sont achevés il y a seulement un an, et déjà, on voit revenir des grenouilles et des libellules » se réjouit Jean-Jacques Thellier. L'entretien reste simple, il suffit de faucher la zone une fois par an.

Les élus, satisfaits de l'opération, ont décidé d'aller plus loin : ils souhaitent maintenant aménager une zone de 2 ha. Cette fois, ils envisagent un partenariat avec l'établissement public foncier. Ce dernier se chargerait de l'acquisition de la parcelle et de la réalisation des travaux avant de rétrocéder l'ensemble à la commune.

## Un inventaire à venir sur le territoire du SAGE

Pour protéger ces espaces fragiles, il faut d'abord les connaître. À cet effet, un inventaire sera réalisé en 2019 sur le périmètre du SAGE Scarpe amont. Il permettra de recenser les zones humides prioritaires et sera assorti de préconisations pour la préservation et la valorisation de ces milieux.

Vous souhaitez être informé des travaux du SAGE sur les milieux humides ? Inscrivez-vous à la commission « Préservation et valorisation des milieux naturels » auprès de l'animatrice du SAGE.



© CUA / Pixabay

## UNE GOUTTE DE POÉSIE...

### LA SCARPE

Parmi l'herbe, les joncs, dans les taillis épais,  
Dans un coin de l'Artois au sol riche et fertile ;  
Comme l'enfant qui naît, tremblotante et fragile,  
Elle nous apparaît dans le calme et la paix.

Puis fuyant son berceau, traversant le marais,  
Elle va, musardant déjà mais très agile,  
Vers les champs et les bois, puis partout se faufile,  
Avec un gazouillis qui ne cesse jamais.

Bien vite le ruisseau devient une rivière  
D'un beau vert émeraude et qui la rend plus fière.  
Son passage d'Arras va la transformer

Lui donnant les chalds dont elle avait envie ;  
Car son plus grand bonheur, c'est de faire naviguer  
En rejoignant l'Escaut, seul amour de sa vie.



La Scarpe canalisée à Arras © CUA

On doit ce poème à Émile Fournier-Élipot, né à Marœuil, et connu pour son engagement durant la Seconde Guerre mondiale. Ouvrier à Arras, il s'engage dans la résistance en 1943, lorsqu'il reçoit sa convocation pour le service du travail obligatoire (STO). Il n'a alors que 21 ans. Caché dans une cave de la rue Saint-Aubert, puis dans des fermes des environs, il rédige des tracts, sabote des voies ferrées et pylônes électriques, et devient responsable technique départemental des Francs-tireurs partisans (FTP). Il sera arrêté le 9 juillet 1943, en gare de Saint-Omer, sur dénonciation, puis déporté le 1er décembre 1943 vers le camp de concentration allemand d'Esterwegen. Il s'évadera du camp de Poznec en 1945, à la faveur d'un bombardement.

## REGARD SUR...

### LES PLANTEURS VOLONTAIRES FÊTENT LEUR 100 000<sup>ÈME</sup> ARBRE PLANTÉ

Depuis cinq ans, les Planteurs Volontaires sillonnent le Nord Pas-de-Calais pour y planter des arbres. Leur volonté : rassembler citoyens, collectivités et agriculteurs autour d'un projet commun. « *Les citoyens d'un territoire sont les usagers du paysage. Les agriculteurs en sont les jardiniers. L'arbre est l'un de leurs pinceaux* » explique Alan Guillou, l'un des trois fondateurs de l'association. Cette année, pour le sixième hiver, l'association fêtera son 100 000<sup>ème</sup> arbre planté.

#### Avec chaque agriculteur intéressé

Le projet est co-construit avec chaque agriculteur intéressé. Ce travail préliminaire est essentiel. Il permet d'affiner le besoin de l'agriculteur et de choisir les essences appropriées. Et les raisons de planter sont multiples : approvisionner une chaufferie

bois, se faire un petit verger, résoudre des problèmes de coulées de boue, accueillir des auxiliaires des cultures, créer de nouveaux habitats pour le petit gibier...

Une fois le projet défini, l'association s'occupe de solliciter des acteurs locaux (lycées agricoles, écoles, entreprises, etc.), trouver des financements, commander les arbres (des variétés anciennes régionales) et assure la plantation. « *En une journée, avec une trentaine de bénévoles, on plante 400 arbres. Et ça ne coûte rien à l'agriculteur* ».

Certaines collectivités font appel aux Planteurs Volontaires pour recréer des haies sur leur territoire. C'est le cas de la Communauté de communes d'Hénin-Carvin qui souhaitait travailler sur la trame verte et bleue, l'érosion des sols et préserver

ses ressources en eau. L'association fournit les arbres, la collectivité prend en charge l'animation du territoire. Cette collaboration s'avère souvent très fructueuse. En général, au début du projet, seuls deux ou trois agriculteurs ont envie de s'engager, et très vite, l'initiative se propage aux voisins. « *Sur la Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin on en est à 14 km de haie, avec la volonté de créer un maillage continu* », se réjouit Alan Guillou.

#### Pépinières dès l'école primaire et formations

L'association travaille avec des publics variés. Cela commence dès l'école primaire, avec des pépinières citoyennes : les élèves deviennent alors des apprentis pépiniéristes. Ils plantent les graines et s'occupent des jeunes plans. Une fois les

arbustes suffisamment grands, ils vont eux-mêmes les replanter pour créer une haie, chez un agriculteur de la commune, par exemple.

Les Planteurs Volontaires organisent également des formations à destination du monde agricole : arbre et élevage, arbre et grande culture, arbre et maraichage... Ces formations ont toujours une partie en salle et une partie sur le terrain. Elles présentent l'intérêt de l'arbre dans les différents systèmes agricoles, et les clés pour la réussite des projets. Des agriculteurs et de nombreux étudiants en BTS y participent.

#### « Voir la vie revenir dans mes champs »

Bernard de Franssu, agriculteur à Villers-Châtel en plante depuis longtemps, des arbres. « *Je plante 300 à 400 mètres de*

*haies tous les ans depuis 15 ans. Cela n'a pas réduit le résultat économique de ma ferme. En revanche, cela m'a donné un nouveau plaisir : voir ces haies pousser, les entretenir, et voir petit à petit la vie arriver dans mes champs.* »

Ces refuges de biodiversité apportent de multiples bienfaits aux cultures à proximité. « *Lorsque les bordures de parcelles sont enherbées ou alors en haie, on a, dans ces endroits un peu différents, quelque chose qui commence à discuter avec la culture.* » En particulier, les carabes, hébergés dans ces bandes, sont des alliés précieux pour réguler les populations de limaces.

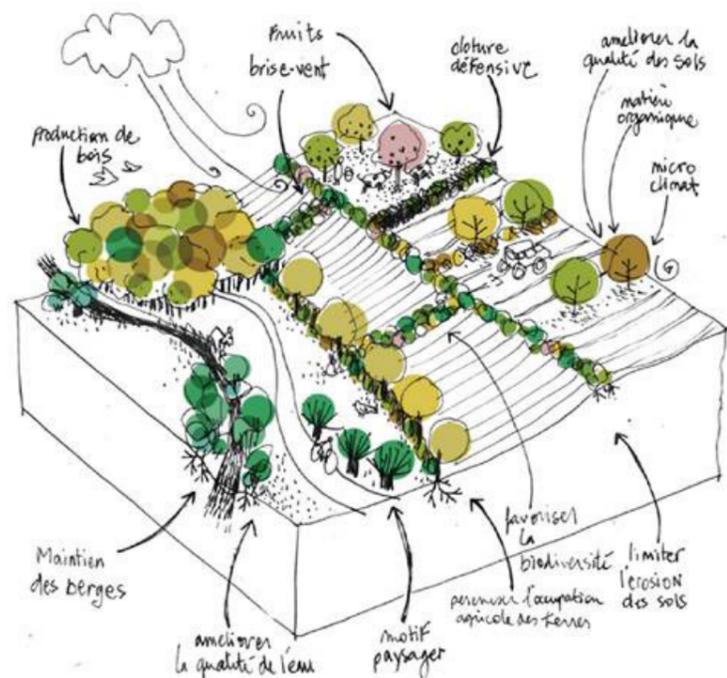
En 2015, il fait appel aux Planteurs Volontaires pour la création d'une bande boisée de 165 mètres sur 12 et l'implantation de 500 mètres de haie. L'objectif : lutter contre l'érosion, qui entraîne, année après

année, la terre fertile de ses parcelles et provoque des dégâts sur les routes ou dans le village. Il souhaite également favoriser la biodiversité et produire de la biomasse pour se chauffer. 3 000 arbres et arbustes ont été nécessaires. Ils ont été plantés par 30 jeunes du lycée agricole de Tilloy-les-Mofflaines et 5 bénévoles.

Malgré son jeune âge, cette bande boisée, adossée à une bande enherbée, a déjà fait ses preuves. En freinant la lame d'eau ruisselante, elle a permis de limiter les phénomènes d'érosion et d'éviter les coulées de boue. Convaincu de l'efficacité du dispositif, Bernard de Franssu a souhaité renouveler son partenariat avec l'association : cet hiver, il plantera un demi kilomètre de haies, soit plus de 500 arbres et arbustes.

#### Informations & contact

Alan Guillou  
alanguilloupv@gmail.com  
07 77 95 12 10



Pourquoi planter des arbres ? (Dessin des Planteurs Volontaires)



© Les Planteurs Volontaires

ACHICOURT  
ACQ  
AGNEZ-LES-DUISANS  
AGNIERES  
AGNY  
ANZIN-SAINT-AUBIN  
ARRAS  
ATHIES  
AUBIGNY-EN-ARTOIS  
AVESNES-LE-COMTE  
BAILLEULMONT  
BAILLEULVAL  
BARLY  
BASSEUX  
BAVINCOURT  
BEAUMÉTZ-LES-LOGES  
BEURAINS  
BERLES AU BOIS  
BERLES MONCHEL  
BERNEVILLE  
BIACHE-SAINT-VAAST  
BLAIRVILLE  
BREBIERES  
CAMBLAIN-L'ABBE  
CAMBLIGNEUL  
CANTIN  
CAPELLE-FERMONT  
CORBEHEM  
COURCHELLETES  
CUINCY  
DAINVILLE  
DUISANS  
ECURIE  
ETRUN  
FAMPOUX  
FERIN  
FEUCHY  
FOSSEUX  
FREVIN-CAPELLE  
GIVENCHY-LE-NOBLE  
GOEULZIN  
GOUVES  
GOUY-EN-ARTOIS  
GOUY-SOUS-BELLONNE  
HABARCO  
HAUTE-AVESNES  
HAUTEVILLE  
HERMAVILLE  
IZEL-LES-HAMEAUX  
LA CAUCHIE  
LAMBRES-LES-DOUAI  
LATTRE-SAINT-QUENTIN  
MANIN  
MAROEUIL  
MINGOVAL  
MONCHET  
MONCHY-AU-BOIS  
MONT-SAINT-ELOI  
MONTENESCOURT  
NEUVILLE-SAINT-VAAST  
NOYELLE-VION  
NOYELLES-SOUS-BELLONNE  
NOYELLETTES  
PENIN  
PLOUVAIN  
RANSART  
RIVIERE  
ROCLINCOURT  
ROEUX  
SAINT-LAURENT-BLANGY  
SAINT-NICOLAS-LEZ-ARRAS  
SAINTE-CATHERINE  
SAVY-BERLETTE  
SIMENCOURT  
SOMBRIN  
THELUS  
TILLOY-LES-HERMAVILLE  
TILLOY-LES-MOFFLAINES  
TINCQUES  
VILLERS-BRULIN  
VILLERS-CHATEL  
VILLERS-SIR-SIMON  
VITRY-EN-ARTOIS  
WAILLY  
WANQUETIN  
WARLUS

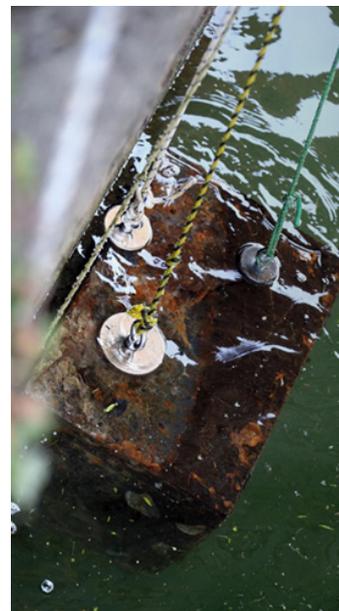
## ACTUALITÉS

### DRÔLE DE PÊCHE

Depuis 2 ans, les Gentlemen Écolos pratiquent la pêche à l'aimant sur les bords de Scarpe. Pas de poissons dans leur panier, mais des tonnes de déchets métalliques jetés par les habitants. Armés de puissants aimants, capables de soulever jusqu'à 500 kg, ces 7 amis nettoient la rivière de ses ferrailles.

Grenades, obus, fusils, carcasses de voitures, vélos, scooters... On trouve de tout dans la Scarpe. « À un endroit on a retrouvé une quarantaine de plaques d'égouts. L'entreprise qui est intervenue pour les remplacer a préféré tout jeter à l'eau plutôt que

gérer leur évacuation », expliquent les Gentlemen. Il est très facile de se débarrasser des choses qui nous encombrant en les jetant dans les canaux : devenues invisibles, elles n'existent plus... Pas pour tout le monde. Ces déchets métalliques constituent de piètres habitats pour les poissons. Certains présentent également un risque de pollution des eaux par les fluides qu'ils peuvent laisser échapper (moteurs, vieux bidons). Malheureusement, il faut se rendre à l'évidence : les Gentlemen Écolos ont un bel avenir devant eux.



Quelques prises des Gentlemen Écolos © les Gentlemen Écolos

#### Informations & contact

Kevin Norez  
[norezkevin@gmail.com](mailto:norezkevin@gmail.com)  
06 15 61 43 45